

CONSEIL MUNICIPAL du 10/01/2019
Convocation du 3 janvier 2019

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 10 janvier à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot, Ph. Bride, Mmes L. Jeanguillaume, S. Hählen. MM J. Courvoisier, D. Chapoutot, Cl. Kimmel, Ch. Pasteur, Mmes J. Geneletti,

Absents J. Courvoisier qui donne procuration à D. Ferniot, D. Rebboah, S. Piquet, A. Fromond.

Secrétaire de séance : Ph. Bride

Le compte rendu du conseil précédent est adopté à l'unanimité. Une demande de précision sur la vente du Boulodrome : il s'agit du boulodrome situé à Bans et appartenant à la CCVA.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **DPU** : il n'y a pas de DPU
2. **Demandes de D.E.T.R. (dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux) et DST au département** : cette demande concerne les travaux à réaliser au gymnase et à la gendarmerie.
 - 1) le gymnase : isolation du mur au sud du bâtiment, remplacement des radiants salle des 3 Chênes, amélioration de l'éclairage salle Sapin et réfection du parquet salle Sapin, montant de l'estimatif des travaux 67 726.43 € HT. Pour ce dossier une demande de subvention sera adressée au Conseil Départemental.
 - 2) Gendarmerie : remplacement des menuiseries extérieures pour un montant estimatif de 2 2441 € HT. Pour ce dossier aussi, une demande de subvention sera adressée au Conseil Départemental. Pour ces deux dossiers, le conseil autorise le maire à faire les demandes de subventions DETR et DST.
3. **Contrat de maintenance** : suite à la défection de l'entreprise Nouveau, le conseil doit se prononcer sur le choix d'un nouveau prestataire pour la maintenance de nos installations de chauffage. 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Nous attendons le retour d'une troisième entreprise. La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
4. **Résiliation d'un bail de location de la salle Alixant** : à ce jour, le locataire qui devait dispenser des cours de danse hebdomadaires, n'a réglé aucune facture de location. Le conseil décide de résilier ce bail si les locations ne sont pas réglées au 1^{er} février 2019.

Travaux :

Mairie : les travaux se poursuivent, réception des travaux toujours prévue pour fin février.

Salle des fêtes : en vue d'éventuelles locations, il est prévu un branchement provisoire avec deux bouteilles de gaz.

Informations diverses :

Journal « Le pays Dolois » : un numéro dont deux pages doubles sont consacrées à la commune a été édité début janvier. A ce jour, le journal n'est pas encore distribué dans nos boîtes aux lettres. Une demande d'information a été faite auprès du journal.

Lycée du Bois : lundi 11 janvier, M. le Recteur d'académie viendra en réunion au lycée. Un des principaux points de la réunion concerne la fermeture de la classe STI2D.

Grand débat national : en réponse à une question, M. le Maire indique qu'il n'y aura pas de cahiers de doléances en mairie tant qu'il n'y aura pas d'information et de directive de l'Etat.

Résiliation du contrat avec la Sogeprim : le courrier de résiliation du contrat a été adressé à la Sogeprim.

Atelier technique des Varraches : une demande d'autorisation de raccordement sera demandée à Orange pour l'acheminement du téléphone. L'adresse actuelle de l'atelier est : « Les Varraches ».

Demande du lycée du Bois : le lycée demande à la mairie s'il est possible d'emprunter des drapeaux allemands et européens pour une prochaine manifestation. La mairie mettra à disposition les drapeaux en stock.

Problème de stationnement : suite à des réclamations de riverains et des utilisateurs du gymnase, le bus qui stationne sur l'arrêt de bus face au gymnase sera signalé à la gendarmerie pour mettre un terme à cette pratique.

Samedi 19 janvier : choucroute du FCMA à la salle des fêtes de Mouchard.

Gymnase : problème de robinet presto dans les douches qui reste coincé. Une vanne d'arrêt sera posée en amont.

Prochaine réunion du conseil : vendredi 8 février 2019 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la réunion à 21h00.

Le secrétaire,

Philippe Bride

Le Maire,

Michel Rochet